



Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Point 4 de l'ordre du jour

CX/CAC 16/39/4 Add.2

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente-neuvième session, Siège de la FAO

Rome (Italie) 27 juin – 1<sup>er</sup> juillet 2016

#### ADOPTION À L'ÉTAPE 5

La Commission est invitée à adopter en tant que Projets de norme, Codes d'usage ou autres recommandations, un certain nombre d'Avant-projets de textes soumis à l'étape 5 de la procédure unique pour l'élaboration de normes et textes apparentés du Codex. Ces textes sont énumérés dans le tableau ci-dessous, et, une fois adoptés, seront avancés à l'étape 6 pour observations supplémentaires et examen par les organes subsidiaires compétents du Codex.

Organe du Codex	Normes et textes apparentés	Code de travail	Document de référence
CCMMP	Avant-projet de norme pour les produits à base de perméat laitier	N16-2015	Voir Annexe 1

## Rapport sur les réponses à CL 2016/12-MMP : Avant-projet de norme pour les poudres de perméat laitier

Élaboré par la Nouvelle-Zélande (pays hôte du CCMMP)

1. La lettre circulaire [CL 2016/12-MMP](#) comprenait une invitation à observations sur les recommandations de progression de l'avant-projet de norme pour les poudres de perméat laitier reposant sur les résultats du groupe de travail électronique (GTe).
2. Il était recommandé que les membres :
  - **appuient** l'avancement de l'avant-projet de norme pour les poudres de perméat laitier à l'étape 5 ;
  - **conviennent** que le CCMMP poursuive son travail par correspondance pour examiner la question de l'emploi d'antiagglomérants et fasse rapport sur ses conclusions à la 40<sup>e</sup> session de la CCA ; et
  - **notent** que les dispositions relatives aux additifs alimentaires, à l'étiquetage alimentaire et aux méthodes d'analyse devront être avalisées par les comités horizontaux compétents.
3. Neuf pays membres et une organisation observatrice ont soumis des réponses<sup>1</sup>. Leurs observations sont disponibles à l'URL [[Comments to CL2016/12-MMP](#)] (uniquement dans la langue originale).
4. Cinq membres (Canada, Inde, Mexique, Suisse et États-Unis d'Amérique) ainsi que la Fédération internationale de laiterie (FIL) ont appuyé l'avancement de l'avant-projet à l'étape 5, en relevant que des progrès substantiels avaient été réalisés. Ces pays étaient également favorables à la poursuite des travaux par correspondance, notamment afin de trouver une solution pour la principale question en suspens relative à l'emploi d'antiagglomérants. Ils ont également relevé la nécessité de solliciter l'aval pour les dispositions horizontales de la norme de la part des comités compétents.
5. Deux membres (Australie et Colombie) ont estimé que la norme devrait être maintenue à l'étape 3 à cause des questions qui étaient encore en cours d'examen.
6. Cinq pays (Argentine, Chili, Colombie et Mexique) ont présenté des observations sur des points spécifiques de l'avant-projet et sur le libellé espagnol.
7. En s'appuyant sur les réponses évoquées ci-dessus, il est recommandé que la CCA :
  - (i) **Avance** l'avant-projet de norme pour les poudres de perméat laitier à l'étape 5 et lance un appel à observations à l'étape 6, en relevant en particulier la nécessité d'obtenir des progrès sur la question centrale restante relative à l'emploi d'antiagglomérants ; et
  - (ii) **Convienne** qu'en collaboration avec le Danemark, la Nouvelle-Zélande :
    - *élabore* une version révisée du projet de norme en tenant compte des observations soumises à l'étape 6 et de celles obtenues en réponse à [CL 2016/2-MMP](#) ainsi que CL 2016/12-MMP ;
    - *diffuse* le projet révisé parmi les membres pour observations ;
    - *soumette* les sections pertinentes de la norme révisée aux comités horizontaux pour aval, et
    - *présente* le projet révisé pour examen à la CCA 40.

---

<sup>1</sup> Argentine, Australie, Canada, Chili, Colombie, États-Unis d'Amérique, Inde, Mexique, Suisse et FIL.